



PREFET DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Invitation presse

Date 5 juillet 2011

Signature du protocole d'accord sur le logement des travailleurs saisonniers

Le Crous de Montpellier et l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie de Montpellier et du Languedoc-Roussillon s'associent pour faciliter l'emploi et le logement des travailleurs saisonniers.

Vous êtes ainsi cordialement invités à assister à la signature de ce protocole inédit **le vendredi 8 juillet à 16H00 à la Cité universitaire La Colombière**

Cette signature se déroulera en présence de M. Claude Baland, Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault.

Initié par le CROUS de Montpellier, avec l'appui de M Christian Philip, Recteur et Chancelier des universités, ce protocole a été encouragé par les services de l'Etat en Languedoc-Roussillon, notamment la direction régionale de l'Etat, au service du développement économique, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Cité universitaire Colombière
570, route de Ganges Montpellier
Tram ligne 1 arrêt Hôpital Lapeyronie

Merci de confirmer votre présence avant le 08 juillet à :
service.communication@crous-montpellier.fr
Contact presse : Laurine CHAUCHARD 06 82 57 13 24